

BONNE PIOCHE CINÉMA & ECHO STUDIO



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2021

MARCHER SUR L'EAU

UN FILM DE
AÏSSA MAÏGA



Livret d'accompagnement
Organiser une projection

((echo studio))
INSPIRING CHANGE

ORGANISER & ANIMER UNE PROJECTION-DÉBAT

Marcher sur l'eau, un film à impact

Film à impact par excellence produit par Bonne Pioche Cinéma et co-produit par Echo Studio, MARCHER SUR L'EAU suit les pas de Houlaye, une jeune fille de 14 ans, dans son quotidien au sein de son village au Niger, où l'eau manque cruellement lors des saisons sèches. A travers ce regard d'enfant, le premier long-métrage d'Aïssa Maïga révèle l'ampleur du manque d'accès à l'eau et ses conséquences, dans la région du Sahel et à travers le monde.

MARCHER SUR L'EAU a le pouvoir d'incarner un message indispensable à l'heure où sécheresses, incendies et inondations se développent plus que jamais : l'eau est un droit humain, pourtant aujourd'hui plus de 2 milliards de personnes n'ont pas d'accès direct à l'eau potable. Cette situation empire d'année en année, l'eau devenant plus rare et moins salubre en raison du dérèglement climatique. Dans le film, la question de la création d'un forage pour apporter l'eau tant convoitée au centre du village est récurrente.

Alors que des régions déjà touchées par une forte aridité comme le Sahel doivent s'attendre à une multiplication des épisodes de sécheresse, le film MARCHER SUR L'EAU sera le point de départ d'une campagne d'impact qui invite les spectateurs et spectatrices à agir concrètement pour un meilleur accès à cette ressource indispensable à la vie.

Pourquoi organiser une projection ?

Le cinéma est un excellent vecteur de sensibilisation pour véhiculer des messages dans l'espace public, toucher le plus grand nombre et initier un passage à l'action.

En organisant une projection-débat dans votre ville, vous pouvez contribuer à rendre audible la lutte pour l'accès à l'eau et à toucher les décideurs.

Comment organiser une projection ?

LE LIEU

Pour organiser une projection débat, la première étape est la définition d'un lieu.

Les projections-débats de MARCHER SUR L'EAU peuvent se faire dans votre cinéma de quartier qui projette le film et autour duquel vous souhaiteriez organiser une soirée débat ; ou dans un cinéma qui n'a pas encore programmé MARCHER SUR L'EAU que vous pouvez solliciter.

*** Prendre contact avec le lieu**

Dans tous les cas, dès que vous avez identifié le cinéma dans lequel vous aimeriez organiser la projection débat, il faut contacter l'exploitant pour parler de ce projet et convenir ensemble de la programmation d'une séance suivie d'un débat.

Pour anticiper la projection, vous pouvez demander au cinéma :

- Combien de personnes le lieu peut-il accueillir ?
- Y a-t-il un micro à disposition ?
- Combien de temps est-il possible de rester dans la salle après la projection ?
- Qui fait quoi ? Il est important de parler du « qui fait quoi » avec l'exploitant, y compris en termes de billetterie. Par exemple, c'est à lui de prendre contact avec le distributeur du film pour payer les droits de diffusion.

Vous avez une question pour organiser la programmation ?

Contactez le distributeur de MARCHER SUR L'EAU,
Les Films du Losange
Contact : Grégory Petrel g.petrel@filmsdulosange.fr



* Choisir une date et un horaire

Pour le choix de la date, il y a plusieurs critères à prendre en considération :

- Vos disponibilités : pensez en amont à votre propre agenda - vos déplacements et vos contraintes ! Il est important que vous soyez disponible les jours avant la projection si besoin.

- Les vacances scolaires, jours fériés : Il est généralement préférable d'éviter les périodes de vacances scolaires, les jours fériés et les ponts pour avoir une meilleure fréquentation.

- A quel public s'adresse-t-on ? En fonction de la cible, vous pouvez préférer une séance en semaine ou en week-end. Par exemple, pour des publics de jeunes, une projection en journée le samedi peut être intéressante. Mais si vous destinez ce débat à des adultes, vous pouvez préférer une séance en soirée et en semaine.

* Se préparer à l'animation de la projection-débat

Avant le débat

N'hésitez pas à arriver un peu en avance pour aménager l'espace si besoin ou juste pour le réserver et être là pour accueillir les premiers participants.

Voici comment vous pouvez ensuite prendre la parole avant la projection du film pour introduire la séance :

- Remerciements au public et à ceux qui ont rendu la projection possible (salle, structure...)

- Rapide présentation : vous pouvez vous présenter, expliquer ce qui vous a donné envie d'organiser un atelier débat et présenter le déroulé de la soirée

- Rapide présentation du film : vous pouvez utiliser le synopsis et le dossier de presse pour dire quelques mots.

- Rapide présentation du ou des intervenants s'il y en a : pensez à annoncer qu'ils répondront aux questions du public à l'issue de la projection.

En tout, l'introduction ne doit pas durer plus de 5 ou 10 minutes.



ANIMATION / MODÉRATION DU DÉBAT

* Les bases

- Faire rallumer la salle dès la fin du film pendant le générique.
- L'animateur et le ou les intervenants prennent place.
- Essayez de ne pas trop attendre, car entre le film et le débat, le public a tendance à quitter la salle.
- Prévoyez une heure maximum pour le temps du débat.

* Modérer le débat

Deux cas de figure sont possibles :

- Solliciter un-e intervenant-e extérieur-e spécialiste de l'accès à l'eau ou de l'environnement par exemple pour répondre aux questions
- Animez vous-même le débat en abordant les questions du film grâce aux ressources proposées sur le site

Avec un intervenant extérieur

La première étape est de trouver et contacter une personne qui pourrait prendre la parole à la fin du film pour répondre à des questions du public.

Chercher autour de vous, des talents locaux !

Pour cela, la première option est d'identifier vous-même, grâce à internet et aux réseaux sociaux, une personne qualifiée pour répondre aux questions abordées par le film : l'accès à l'eau, la crise climatique, les migrations climatiques, l'éducation des jeunes filles au Niger...

Vous pouvez solliciter des associations et ONG qui travaillent sur ce sujet ou qui sont partenaires du film, et disposent d'experts ou d'antennes locales. Voici quelques exemples :

Coalition Eau : <https://www.coalition-eau.org/>

Action contre la Faim : <https://www.actioncontrelafaim.org/>

Le Gret : <https://www.gret.org/>

Solidarités International : <https://www.solidarites.org/fr/>

Water Family : <https://waterfamily.org/>

Make Sense : <https://makesense.org/>

Si vous arrivez à identifier une personne qui répond à ces critères, vous pouvez la contacter en lui présentant le film à l'aide du dossier de presse et lui proposer d'intervenir à la fin du film.

Vos missions de modérateur ou modératrice

- Une fois l'intervenant-e trouvé-e, c'est à vous de définir avec cette personne le déroulé général du débat et les thèmes à aborder, estimer le temps de parole de chacun-e.

- Éviter de faire intervenir plus de 3 personnes, faute de quoi le débat peut perdre de son intensité.

- Pendant le débat, ce sera à vous de donner la parole, de préciser les questions, recentrer, interrompre les prises de parole trop longues de façon ferme mais courtoise.

- Il vous reviendra aussi de clôturer les échanges en prévenant : « encore trois questions », puis deux ...

- Sans être un expert, l'organisateur du débat se doit tout de même de posséder un socle de connaissance minimum sur le sujet abordé par le film. Pour cela, vous pouvez vous référer à la section « Questions & réponses » à la fin de ce livret.

Animer le débat vous-même

Il n'est pas toujours aisé de trouver une personne disponible et qualifiée pour participer et animer le débat.

C'est pour cela que nous avons conçu des ressources pour vous outiller à animer un débat. Ne prenez pas peur : il s'agit de lancer la conversation, d'inviter les spectateurs et spectatrices à s'exprimer, et de leur proposer des éléments de réponse et surtout des pistes d'action !

Consultez la section « **Questions & réponses** » à la fin de ce livret, et gardez en tête que lorsque l'on ne connaît pas la réponse à une question, mieux vaut annoncer que l'on va se renseigner plutôt que de dire des choses incorrectes.



Après l'événement

Envoyer un mot de remerciement avec une photo de l'événement aux personnes qui ont participé/contribué.

Restez en contact avec eux en les informant régulièrement des initiatives locales.

Diffuser photos et vidéos sur les réseaux sociaux.

CONTEXTE DU FILM

Introduction

Dans le monde, environ 2,2 milliards de personnes n'ont pas d'accès direct à l'eau potable selon le *Rapport du Joint Monitoring Program OMS/UNICEF, 2021*. Chaque année, la diarrhée causée par un accès inadéquat à l'eau tue environ 361 000 enfants de moins de cinq ans, soit plus de 1 000 enfants par jour (*Factsheet drinking water, OMS*).

Le Niger, pays semi-désertique au cœur de l'Afrique subsaharienne, est emblématique du problème mais aussi porteur d'espoir. D'un côté, il est frappé de plein fouet par le changement climatique et les sécheresses à répétition. De l'autre, il est l'un des endroits au monde où le combat des communautés rurales et de leurs habitants pour résoudre ce problème, avec le soutien du gouvernement, est le plus dynamique.

La région de l'Azawak est une plaine de 180 000 km², située entre le Mali et le Niger, qui abrite environ 500 000 personnes, majoritairement d'ethnies Touareg et Peuls-Wodaabe. L'Azawak est caractérisée par un taux d'analphabétisme de 99% et un manque d'accès aux ressources de santé à hauteur de 98%. L'insécurité de l'approvisionnement en eau, liée au changement climatique, a contribué à l'élévation du taux de mortalité infantile qui dépasse aujourd'hui les 50%.



Présentation du manque d'accès à l'eau en Afrique

En Afrique subsaharienne, seulement 24% de la population a accès à une source sûre d'eau potable (*World Water Development Report 2019, ONU*). Le manque d'infrastructures pour gérer l'eau, tant en matière de stockage que d'approvisionnement, ainsi que l'absence d'amélioration des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, jouent un rôle prépondérant dans la persistance de la pauvreté en Afrique subsaharienne.

Sur les 785 millions de personnes n'ayant toujours pas accès à un service élémentaire d'eau potable, 8 personnes sur 10 vivent en zone rurale. La moitié d'entre elles vivent dans l'un des pays les moins avancés (*Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF*).

Environ 10% de la population continuent de consommer de l'eau de surface non traitée, et de nombreuses populations rurales défavorisées, notamment les femmes et les filles, passent un temps considérable au quotidien à aller chercher de l'eau. Dans 8 cas sur 10 ce sont les femmes et les filles qui sont chargées de la collecte d'eau, et elles passent souvent 6 heures par jour à s'en occuper (*JMP OMS/UNICEF, Progress on Drinking Water, Sanitation and hygiene, 2017*).

Au sens de l'ONU, l'accès à l'eau est un droit humain, et est inaliénable.



Les conséquences du manque d'accès à l'eau

L'Afrique, principalement subsaharienne, est victime du manque d'accès à l'eau qui a des conséquences économiques, sociales, sanitaires et éducatives.

Un accès insuffisant à l'eau représente d'abord un coût économique élevé pour plusieurs pays africains. Ce coût se manifeste par les conséquences sanitaires, puisque les infrastructures de santé subissent des pressions gigantesques.

Il y a donc d'énormes répercussions sur la productivité de ces pays : le rapport sur le développement humain 2006 des Nations Unies estime que l'Afrique perd environ 5% de son PIB chaque année du fait d'investissements insuffisants dans l'eau et l'assainissement. Les inégalités d'accès à l'eau ont pour conséquences des inégalités économiques. Les ménages les plus pauvres (qui n'ont pas accès à l'eau courante) sont victimes d'un coût de l'eau 10 à 20 fois supérieur par rapport à ceux qui ont accès à l'eau courante, puisqu'ils doivent se fournir auprès de sources coûteuses (eau en bouteille, camions citernes, ...)

Il y a aussi des conséquences au niveau de l'éducation. Ce sont souvent les enfants, et plus particulièrement les jeunes filles qui s'occupent de collecter l'eau au détriment de leur éducation.

Le continent africain dispose d'eau mais manque d'infrastructures

Un manque d'accès à l'eau ne signifie pas nécessairement un manque d'eau. Dans son sous-sol, l'Afrique dispose de 660 000 kilomètres cubes de réserves d'eau, ce qui proportionnellement est 100 fois supérieure à la quantité d'eau en surface. Et pourtant, 39% des habitants d'Afrique subsaharienne n'ont pas accès à des services élémentaires d'accès à l'eau selon le *World Water Development Report 2019*, ONU.

Selon les chiffres de la Banque africaine de développement, il faudrait que l'Afrique consacre l'équivalent de 11,5 milliards d'euros par an pour créer des infrastructures de distribution et d'assainissement. Les nappes, étant enfouies en profondeur, rendent le processus de distribution de l'eau coûteux. Certaines nappes se trouvent à plus de 50 mètres de profondeur. Enfin, comme il s'agit principalement d'eaux fossiles, l'exploitation des ressources en eau n'est pas viables à très long terme. C'est pourquoi même si le forage semble être une solution, il faut penser à très long terme et commencer à investir en parallèle dans des solutions alternatives.



Zoom sur la région de l'Azawak

Pendant la courte saison des pluies qui dure de 1 à 3 mois, les foyers comptent sur les marécages et eaux de surface pour leur consommation en eau de base (boisson, cuisine, lavage et élevage). Cette eau est trouble et contaminée par des herbes, des déchets humains et des excréments animaux. Bien que cette eau ne soit pas potable, elle est présente en quantité suffisante pour subvenir aux besoins des foyers. À la fin de la saison des pluies, les populations de l'Azawak puisent leur eau dans des trous creusés dans les marécages asséchés parfois jusqu'à 20 mètres de profondeur. Pour atteindre ces sources enfouies, ils passent des heures à creuser la terre, de plus en plus profond chaque jour et ne puisant que quelques litres d'une eau de mauvaise qualité (trouble et souvent polluée).

Dès que les marécages sont asséchés, les populations nomades et sédentaires de la région doivent voyager jusqu'à 50km pour rejoindre des puits répartis sur le territoire. L'eau se trouvant en grande profondeur, ces puits peuvent atteindre jusqu'à 175 m de profondeur, ce qui explique leur rareté. Des familles creusent parfois à la main pendant 6 à 8 ans avant d'atteindre une telle profondeur. On trouve 1 puits fonctionnel tous les 10 à 50 km. Le faible nombre de puits pousse les populations et leurs bêtes à se réunir dans un rayon de 25km autour de ces sources. Surexploitées elles s'assèchent régulièrement et peuvent mettre jusqu'à 3 jours avant de se remplir à nouveau, laissant les populations à cours d'eau. Les puits ouverts de cette profondeur sont loin d'être idéaux : récupérer manuellement de l'eau à cette profondeur est très éprouvant physiquement, prend beaucoup de temps et nécessite une traction animale (non disponible pour les familles les plus pauvres). Et surtout ces puits finissent par se tarir complètement empêchant leur utilisation tout au long de l'année.

Pendant les 9 à 11 mois de saison sèche, les habitants survivent avec 6 litres d'eau par personne et par jour (là où l'OMS estime le minimum d'eau nécessaire entre 15 et 25 litres par jour et par personne lors des crises humanitaires) et n'ont presque plus de temps pour aller à l'école ou pour une activité rémunératrice.



(c) Sylvia Galmot

Intention de la réalisatrice

“Lorsque le producteur Yves Darondeau m’a proposé de réaliser ce film, les premières images qui me sont venues sont celles de l’enfance et de mes voyages au Mali. Me sont revenues les allées et venues de mes tantes alors encore jeunes, quittant la maison pour aller laver le linge sur les rives du fleuve, le Niger. Dans ce film comme dans mes souvenirs, il sera question de liens familiaux.

Cette histoire sera racontée à travers les yeux d’une toute jeune adolescente, Houlaye, désignée par sa famille pour assumer la survie de la fratrie. Comment une famille peut-elle rester unie lorsqu’elle est cruellement privée d’une chose aussi fondamentale et indispensable que l’accès à l’eau potable ?

Marcher sur l’eau est l’histoire d’une bataille, une épopée du quotidien menée par une petite mère aux grandes responsabilités, une communauté unie, qui déploie chaque jour une force inouïe pour gérer l’insupportable manque d’eau. Une bataille victorieuse, racontée à hauteur d’enfant, pour un film humaniste, écologiste, citoyen... et positif.”

Aïssa Maïga

QUESTIONS & RÉPONSES

Pour animer un débat après MARCHER SUR L'EAU

Pourquoi l'accès à l'eau est-il un enjeu important ? Pourquoi faut-il déclarer la crise de l'eau ?

L'accès à l'eau est un enjeu plus qu'important, il est vital. En 2010, l'Assemblée Générale de l'ONU a reconnu l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit humain. Selon l'ONU, en 2020 deux milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable géré en toute sécurité. Avoir accès à une eau en quantité insuffisante ou de mauvaise qualité est source de maladies pour beaucoup de personnes. Aujourd'hui encore, la diarrhée causée par un accès inadéquat à l'eau tue environ 361 000 enfants de moins de cinq ans, soit plus de 1 000 enfants par jour (*Factsheet drinking water, OMS*).

Élément clé du développement dans les régions arides et semi-arides, l'eau est également un enjeu vital dans les pays riches. Indispensable aux activités humaines et nécessaire à l'agriculture et à l'industrie, dont la consommation est en constante augmentation, l'eau ne doit plus être considérée comme une ressource illimitée.

Il est donc nécessaire de **déclarer la crise de l'eau** parce que les ressources en eau sont de plus en plus menacées. L'eau subit des pressions multiples, en raison de l'activité humaine : agriculture intensive, pollution, surexploitation, gaspillage, croissance démographique, urbanisation, évolution des modes de consommation...

Par ailleurs, l'eau est le principal vecteur par lequel on ressent les effets du changement climatique, sur les sociétés et les écosystèmes : inondations, sécheresses, cyclones, tempêtes... A mesure que la population augmente, le nombre de personnes qui ont un accès insuffisant à l'eau devrait dépasser les cinq milliards d'ici 2050 (*OMM, 2021*).

Quel est l'impact du dérèglement climatique sur l'accès à l'eau dans le monde ?

Le dérèglement climatique a des impacts directs sur l'accès à l'eau dans le monde. C'est en perturbant le cycle de l'eau que l'accès est réduit.

Le réchauffement climatique a des conséquences sur les précipitations, la fonte des neiges, le ruissellement, l'infiltration, les inondations, les sécheresses et la qualité de l'eau.

Les précipitations : tout au long du 20ème siècle les précipitations ont augmenté sur les parties émergées du globe mais il demeure de fortes disparités. Par exemple, au Sahel et en Afrique de l'Ouest il y a eu une tendance à la baisse des précipitations, et au contraire en Amazonie, en Russie et au Canada il y a eu des précipitations plus importantes mais moins régulières.

Fonte des neiges : la cryosphère (masses totales de neige, de glace et de pergélisol dans le monde) stocke 75% de l'eau douce, et pourtant de nombreuses études démontrent qu'il y a une baisse globale de la quantité en son sein. A long terme, la perte de masse des glaciers conduira à des débits des cours d'eau plus faibles (ruissellement impacté) et donc une diminution des ressources en eau.

Infiltration (processus par lequel l'eau pénètre dans le sol) : du fait de l'imperméabilisation des sols liée à l'activité humaine, les ressources en eau souterraines diminuent.

Impacts sur les événements hydrologiques extrêmes (inondations et sécheresses) : les plus fortes augmentations des risques d'inondation se trouvent aux États-Unis, en Asie et en Europe en général, alors que les diminutions ne se rencontrent que dans quelques pays d'Europe de l'Est et d'Afrique. L'augmentation des impacts économiques dus aux inondations (en % du PIB) dans les pays africains sera principalement due au changement climatique, d'où un besoin accru en investissements durables dans l'adaptation au changement climatique en Afrique.

Impacts sur les eaux souterraines : le changement climatique devrait réduire considérablement les ressources en eaux souterraines dans la plupart des régions subtropicales sèches. Dans certaines régions, les eaux souterraines sont souvent utilisées de manière intensive pour compléter la demande excédentaire, ce qui conduit souvent à leur épuisement (en raison notamment de la hausse des températures sur les terres agricoles).

Impacts sur la qualité de l'eau : depuis le cinquième rapport d'évaluation du GIEC, des études ont détecté les effets du changement climatique sur plusieurs indices de la qualité de l'eau dans les lacs, les bassins versants et les régions. Néanmoins, depuis, peu d'études ont été consacrées à l'analyse des impacts projetés sur la qualité de l'eau sous un réchauffement de moins de 1,5°C par rapport à un réchauffement de 2°C. Les différences d'impacts sur la qualité de l'eau entre 1,5 ° C et 2 ° C ne sont pas claires.



Qu'est-ce qu'une bonne gouvernance de l'eau ? Comment gérer les ressources durablement ?

L'eau doit être gérée à une plus grande échelle que l'endroit précis où on en a besoin, ce qui implique une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Le concept de la GIRE a émergé en 2000 en réponse aux tensions autour de l'eau. C'est face aux différentes pressions que le besoin de gérer l'eau entre les différents sous-secteurs utilisant l'eau a émergé. La GIRE promeut une coordination transversale entre les secteurs, les applications, les groupes sociaux et les espaces de temps en se basant sur une série de principes concertés.

Ainsi, la GIRE pose comme base que les différentes utilisations de l'eau sont interdépendantes et que pour gérer les ressources en eau, il faut les considérer toutes en même temps.

La GIRE est régie par un triple objectif : promouvoir un accès plus équitable des ressources en eau et des bénéfices qui en découlent de ses différents usages afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, faire en sorte que l'eau soit utilisée de façon efficace et au profit du plus grand nombre d'utilisateurs, et parvenir à une utilisation plus durable de l'eau en intégrant des critères environnementaux à sa politique de gestion.

Qu'en est-il de l'accès à l'eau en France ?

Le manque d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène des personnes mal-logées, et en situation de grande précarité reste un enjeu majeur dans l'hexagone et en Outre-mer.

« En France métropolitaine, environ 400 000 personnes ne sont pas raccordées à un réseau de distribution d'eau » (*Fondation Abbé Pierre*). Parmi elles, 300 000 personnes sont sans domicile et 100 000 personnes vivent dans des habitats de fortune (*26ème rapport sur le Mal Logement de la Fondation Abbé Pierre, 2021*), dont environ 20 000 personnes vivent dans des bidonvilles (*chiffres DIHAL*).

Dans les territoires d'Outre-mer les chiffres sont encore plus alarmants. A titre d'exemple, la Guadeloupe souffre de coupures d'eau quotidiennes ce qui affectent les institutions publiques, les structures de santé et les établissements scolaires. Plus de 70% des stations d'assainissement sont non conformes, et il y a des risques d'empoisonnement au chlordécone (pesticide extrêmement toxique).

La mise en œuvre de ce droit humain n'est toujours pas effective pour l'ensemble de la population française et ne satisfait pas l'objectif de développement durable n°6 de l'Agenda 2030 des Nations unies dans le domaine de l'eau, en ne garantissant pas un accès à l'eau propre à toutes et tous.

Pourtant des solutions concrètes existent et garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour toutes et tous est un objectif réalisable sur le territoire français. C'est ce que montre un rapport de capitalisation des ONG du secteur EAH mobilisées en France "[Garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les lieux de vie informels](#)" (2021), réalisé à partir des expériences de raccordement à l'eau opérées durant la crise sanitaire en 2020.



Quelles solutions existent déjà pour faciliter l'accès à l'eau ?

Les États se sont engagés à plusieurs reprises :

- Ils ont reconnu le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement en 2010 à l'Assemblée Générale des Nations Unies
 - Ils ont adopté un objectif international en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies : garantir l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et la bonne gestion de l'eau d'ici à 2030
- Ces engagements doivent désormais être appliqués.

Les solutions existent et sont déjà mises sur la table : améliorer la gestion partagée de l'eau, protéger nos ressources, mieux prévoir et planifier, adopter des plans d'action nationaux, augmenter drastiquement les financements, associer les populations à la gestion de l'eau...

Mais il faut surtout bâtir une volonté politique.

Il est temps de **déclarer la crise de l'eau**, et d'agir en conséquence. Tous les États, réunis au sein de l'Assemblée Générale des Nations Unies, doivent aujourd'hui reconnaître la crise de l'eau et apporter une réponse concertée et mondiale.

Comment réaliser cet objectif ?

Parce que les solutions ne sont pas appliquées et qu'il n'existe actuellement aucun espace où les décideurs sont invités à se pencher et s'engager sur la question de l'eau, il est temps de résorber le vide politique laissé sur ce sujet. Nous appelons à la création d'un comité intergouvernemental sur l'eau qui doit être mis en place par l'ONU avec pour mandat de réunir régulièrement les États. Ce cadre global est nécessaire afin d'accélérer et coordonner les efforts, mobiliser la volonté politique et assurer le suivi des objectifs internationaux.



Comment agir pour l'accès à l'eau à échelle globale et individuelle?

Interpellez les décideurs via la déclaration citoyenne [ici](#)

A l'échelle individuelle (gestes du quotidien) :

- Économiser l'eau chez soi et réduire sa consommation
- Prendre en compte l'empreinte eau dans ses produits de consommation courante
- Réduire sa production de déchets chez soi en triant et en recyclant
- Économiser l'énergie (deuxième plus gros consommateur d'eau)



CONTACT

Responsable marketing d'impact
Coline Aymard - c.aymard@echo-studio.eu

((echo studio))[®]
INSPIRING CHANGE